

EL MOUDJAHID du 20 Avril 2011

Tizi-Ouzou : Les contours de la ville nouvelle s'étirent

Une nouvelle version corrigée d'Aménagement des nouveaux pôles urbains de la ville de Tizi-Ouzou, à savoir Oued Falli, Boukhalfa et des zones d'urbanisation futures, a été présentée dimanche dernier.

Une nouvelle version corrigée d'Aménagement des nouveaux pôles urbains de la ville de Tizi-Ouzou, à savoir Oued Falli, Boukhalfa et des zones d'urbanisation futures, a été présentée dimanche dernier, lors d'une séance présidée par le wali de Tizi-Ouzou, M. Abdelkader Bouazghi, en présence du président de l'assemblée populaire de Wilaya, M. Mahfoudh Bellabes, ainsi que des représentants du ministère de l'Habitat. Cette version corrigée s'est d'abord étendue sur une surface de 902 hectares au lieu des 670 hectares prévus dans la version originale et l'obligation d'obéir au principe de la polyfonctionnalité urbaine en associant l'habitat et l'équipement dans la conception des deux pôles urbains nouveaux. La version corrigée doit également prendre en compte le tracé de la pénétrante à l'autoroute Est-Ouest, les nouveaux tracés des liaisons Rocade sud – Rocade nord (Bouaid) ainsi que la pénétrante sur le complexe sportif 50.000 places, l'intégration dans la zone d'un programme global de 5.000 logements sociaux, 1.500 Logements promotionnels aidés (LPA), 4.500 logts promotionnels et les équipements sociaux éducatifs, des centres sanitaires et culturels d'accompagnement, en sus des équipements initialement prévus dans la version antérieure de l'étude qui sont entre autres le complexe sportif de 50.000 places en cours de réalisation, un CHU avec faculté de médecine, une salle de spectacle de 3.000 places, un musée, un complexe mère-enfant, une gare routière, une piscine olympique, une salle OMS, hypermarché, un centre d'affaires, une grande distribution et des parcs urbains. De nouveaux équipements sont intégrés dans ces nouveaux pôles urbains, selon cette version corrigée, il s'agit de tribunal administratif, de la Sûreté urbaine, de la Protection civile, de la Douane, du siège antenne d'APC, d'une Bibliothèque, d'une Mosquée, d'un Hôtel de Poste, de la Trésorerie de Wilaya, de l'INFP et du CFP, de 400 locaux professionnels, d'un marché couvert, des sièges des Directions de wilaya (DUC, DLEP, OPGI, AWGRFU, de la Direction de la culture, de l'Inspection du travail, de la Direction de commerce, de la Chambre de commerce, de la Direction de l'emploi, de la Chambre de l'agriculture, de la Pépinière PME/PMI, du Centre d'information et d'orientation touristique). Lors de son intervention, M. Abdelkader Bouazghi, a mis l'accent sur la volonté des autorités de construire une nouvelle ville moderne, en insistant sur la nécessité de réaliser le programme du logement inscrit à l'indicatif de la wilaya. Ainsi, il a instruit le directeur de l'OPGI à procéder au lancement de 5.000 logements sociaux dans les délais, l'exhortant au passage à s'enquérir de plus près sur toutes les procédures, tant que réglementaires que techniques en vu de faire aboutir ce projet. Il a également insisté sur l'impérative nécessité de lancer dans les meilleurs délais les programmes d'équipement qui sont en souffrance.

Bel.Adrar